

Guide - Comment assurer vos œuvres d'art et vos objets

CHUBB®

Contrats, services et
autres renseignements

Pourquoi protéger vos œuvres d'art et objets d'art décoratif?

Les œuvres d'art et les objets d'art décoratif : un marché vigoureux

Le marché de l'art s'est véritablement mondialisé au cours de la dernière décennie, même si la grande majorité des ventes ont toujours lieu aux États-Unis, en Chine et au Royaume-Uni. Les objets d'art et de collection de toutes sortes deviennent de plus en plus accessibles à de nouvelles clientèles, et de ce fait, on observe une tendance à la hausse avec une augmentation globale de plus de 60 % du total des ventes¹. Les ventes en ligne poursuivent elles aussi leur croissance, et le nombre de collectionneurs qui se tournent vers des plateformes numériques pour acquérir des œuvres d'art ne cesse d'augmenter. Les ventes en ligne sont particulièrement populaires auprès des collectionneurs de la génération Y¹.

Dans le monde de l'art, les femmes attirent l'attention²

Si les hommes ont longtemps éclipsé les femmes dans le monde artistique, de nombreuses artistes obtiennent aujourd'hui la reconnaissance qu'elles méritent quant à leur contribution à certains mouvements artistiques majeurs : elles font l'objet d'importantes rétrospectives dans les musées et d'expositions dans les galeries d'art, et leurs œuvres gagnent en valeur. Yayoi Kusama (née en 1929) et Joan Mitchell (1925-1992) comptent parmi les artistes les plus en vue. En effet, ce sont les œuvres de la Japonaise Yayoi Kusama, une célèbre artiste provocatrice d'avant-garde, qui ont rapporté le plus dans les ventes aux enchères en 2018, pour un total de 86,4 millions de dollars. Bonnes deuxièmes, les œuvres de la peintre américaine Joan Mitchell, une figure dominante de l'expressionnisme abstrait, ont généré 83,5 millions de dollars aux enchères. En outre, sa

peinture Blueberry (1969) a été acquise pour 16 625 000 \$, prime d'acheteur comprise, ce qui constitue un record pour une œuvre de l'artiste

Les œuvres d'art ne sont pas toutes entièrement couvertes

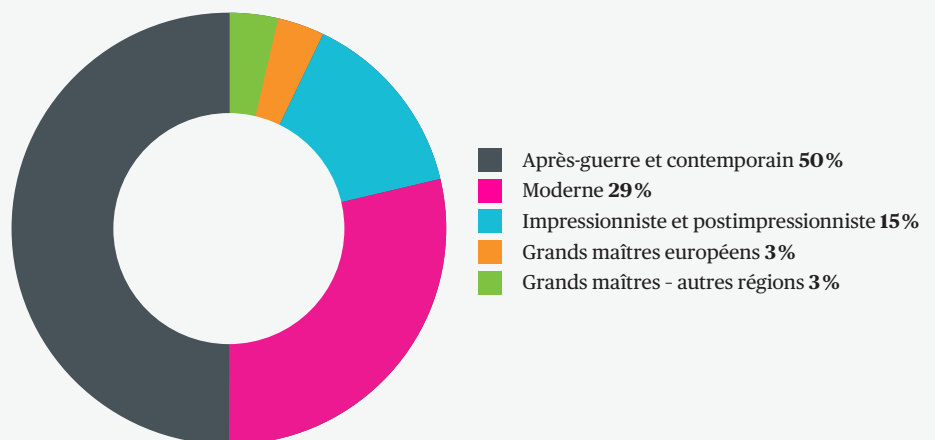
Si certains amateurs d'art se font un point d'honneur d'assurer adéquatement leurs collections contre les dommages ou les pertes, il est tout de même surprenant de voir combien de personnes sont sous-assurées ou ne sont pas assurées du tout, surtout lorsqu'elles n'ont pas fait évaluer leurs collections régulièrement.

Sources:

¹ The Art Basel and UBS Global Art Market Report 2020

² « Behind Joan Mitchell's Market Revival, Revival » MutualArt, 28 août 2018. « Top 10 Female Artists of 2018 », BLOUIN ARTINFO, 17 décembre 2018. « Records tumble for top female artists and the time-honoured fruits of attractively low estimates », The Telegraph, 29 mai 2018.

Art d'après-guerre et art contemporain – Meilleures ventes selon la valeur³



³ The Art Market 2019 and Art Basel & UBS Report



5 raisons de chercher le bon assureur pour vos œuvres d'art

Si vous estimez que vous n'avez pas besoin d'assurance pour vos œuvres d'art et objets d'art décoratif, voici quelques raisons qui pourraient vous faire changer d'idée.

1 Vos œuvres d'art ne sont peut-être pas couvertes par votre assurance habitation.

Généralement, les contrats d'assurance habitation couvrent le domicile, les biens meubles qui s'y trouvent et la responsabilité civile. Si vous vous fiez exclusivement à cette assurance, la perte ou le vol de vos œuvres d'art pourrait vous coûter cher, tout comme les dommages qu'elles pourraient subir. Une assurance des œuvres d'art offre une protection « tous risques » pour la plupart des sinistres, sans franchise. Certains assureurs couvrent les œuvres d'art et les objets d'art décoratif évalués à moins de 250 000 \$ sans demander d'estimation. Il suffit de fournir une bonne description de l'objet et sa valeur estimée.

2 La bonne assurance peut vous offrir plus que de l'argent en cas de sinistre.

S'occuper de sa collection d'œuvres d'art n'est pas toujours facile. En cas de doute sur la meilleure chose à faire, pouvoir compter sur des experts vous aidera. Il vaut mieux faire affaire avec un assureur qui offre une gamme complète de services en consultation et gestion de collection qui complètent votre assurance. Chubb dispose d'une équipe interne de spécialistes ayant une vaste expertise en œuvres d'art et en collections, qui peut vous offrir les services suivants :

- Évaluation des risques que court une collection conservée à la maison, au bureau ou ailleurs
- Conseils sur les bonnes conditions d'entreposage et d'exposition
- Recommandations sur la protection des œuvres d'art, notamment contre les incendies
- Conseils généraux sur la conservation de votre collection
- Recommandations de professionnels de l'art

3 Si vous perdez une œuvre d'art ou qu'elle est volée, vous voudrez la remplacer.

Choisissez une assurance des œuvres d'art et des objets d'art décoratif qui couvre les objets égarés, perdus ou volés. Si, au moment de la perte ou du vol, la valeur marchande d'un article expressément assuré dépasse celle indiquée au contrat, vous aurez intérêt à être assuré par une compagnie qui vous versera la plus grande valeur marchande, jusqu'à 150 % de montant inscrit au contrat, afin que vous puissiez remplacer l'article par un objet similaire.

4 Si une œuvre d'art est endommagée, vous voudrez la faire restaurer.

Dans bien des cas, les assurances habitation n'offrent pas de protection pour le bris d'objets fragiles comme le cristal et la porcelaine. Avec la bonne assurance, les bris seront automatiquement couverts et vos nouvelles acquisitions seront assurées pendant un maximum de 90 jours, à hauteur de 25 % de la garantie détaillée pour les œuvres d'art et les objets d'art décoratif. Vous n'avez donc pas à assurer chaque objet dès que vous l'achetez.

5 Vous devrez peut-être faire déplacer vos œuvres d'art.

Assurez-vous que vos biens sont couverts en tout temps. La plupart des dommages causés aux œuvres d'art surviennent durant le transport. Votre assureur devrait être en mesure de vous recommander des spécialistes du transport d'œuvres d'art en qui vous pouvez avoir confiance.

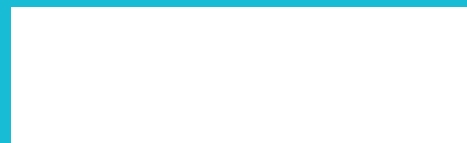
Protégez vos œuvres d'art et vos objets d'art décoratif

Le marché de l'art ne cesse de prendre de l'expansion, raison pour laquelle il est plus important que jamais de protéger vos biens de valeur et de veiller à ce qu'ils puissent être remplacés en cas de vol, de bris ou de perte. L'assurance Objets de valeur Chef-d'œuvre de Chubb offre une protection de qualité inégalée, un service d'indemnisation hors pair et la tranquillité d'esprit dont vous avez besoin.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre courtier ou visiter le site :

www.chubb.com/ca-art

Chubb est un assureur haut de gamme qui se spécialise dans les produits destinés aux familles et aux personnes accomplies dont les besoins en assurance sont plus grands. Avec plus de 100 ans d'expérience dans 54 pays du monde entier, Chubb fait tout pour que vous soyez satisfait et cherche à toujours en faire davantage.



Chubb. Insured.SM

Le nom commercial Chubb désigne les filiales de Chubb Limitée qui fournissent de l'assurance et des services connexes. Pour consulter la liste de ces filiales, visitez notre site Internet à www.chubb.com/ca-fr. L'assurance est souscrite par Chubb du Canada Compagnie d'Assurance ou Chubb du Canada Compagnie d'Assurance-Vie (collectivement, « Chubb Canada »). Les produits ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les provinces ou tous les territoires. La présente communication n'est qu'un résumé des produits. La garantie réelle est régie par le libellé du contrat d'assurance émis.